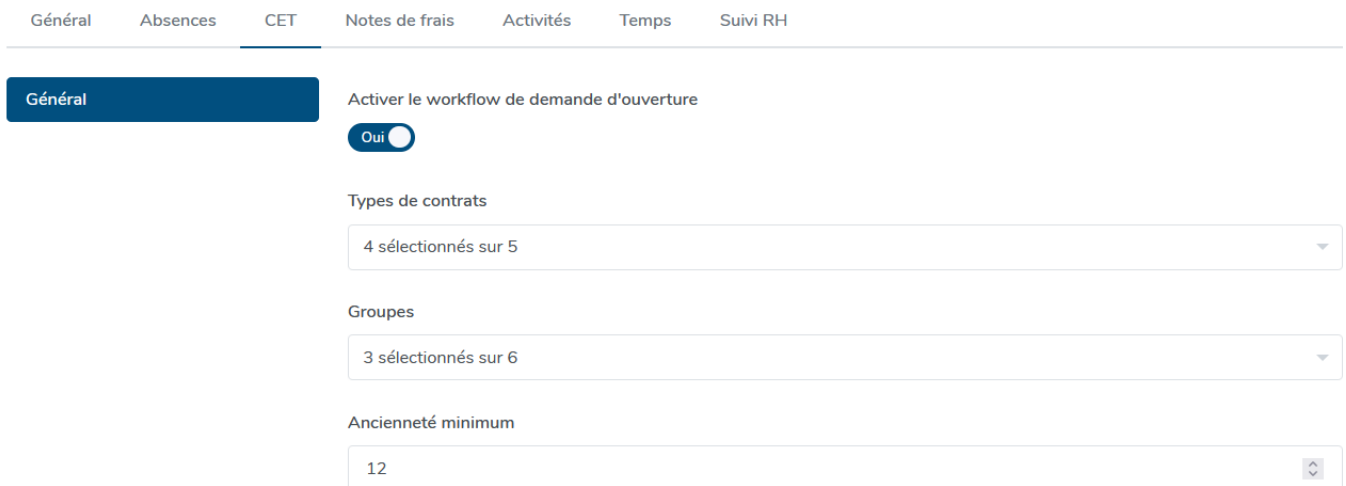


Comment activer le workflow d'ouverture du CET ?

L'activation du workflow étant un paramétrage de la structure, il est possible d'établir des règles différentes pour chaque structure de votre instance.

Rendez-vous sur l'écran : **Paramétrage > Organisation > Structures/services > Editer**

Cliquez sur la **clé** en bout de ligne du libellé de la structure pour accéder aux paramètres.
Rdv dans l'onglet CET.



Général Absences CET Notes de frais Activités Temps Suivi RH

Général

Activer le workflow de demande d'ouverture

Oui

Types de contrats

4 sélectionnés sur 5

Groupes

3 sélectionnés sur 6

Ancienneté minimum

12

Activez le workflow pour que les agents puissent demander l'ouverture de leur CET. Attention, toutes les personnes qui répondront aux critères renseignés ci-dessous, pourront demander à ouvrir un CET sur oHRis.



Veillez noter qu'il est primordial de compléter dans un premier temps les informations suivantes :

- 1- Types de contrats : sélectionnez les types de contrat qui seront autorisés à demander l'ouverture d'un CET,
- 2- Groupes : sélectionnez les groupes qui seront autorisés à demander l'ouverture d'un CET,
- 3- Ancienneté minimum (paramétrez **un nombre de mois**) : paramétrez l'ancienneté nécessaire pour pouvoir demander l'ouverture d'un CET. Conformément à la législation, les agents de la fonction publique doivent être sous contrat depuis un an, au moins.

N'oubliez pas d'**enregistrer** en bas de page.

En ce qui concerne le message affiché : rdv dans [cette page](#).

Last update: 2026/06/25 10:26 param_cet:comment_activer_le_workflow_d_ouverture_cet https://manuel.ohris.info/doku.php/param_cet:comment_activer_le_workflow_d_ouverture_cet

From: <https://manuel.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link: https://manuel.ohris.info/doku.php/param_cet:comment_activer_le_workflow_d_ouverture_cet

Last update: **2026/06/25 10:26**

